Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1984)

Heft: 729

Artikel: Jamais si simple : Jeanne Hersch et l'école unique

Autor: Gavillet, André

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1016951

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

JAMAIS SI SIMPLE

Jeanne Hersch et l'école unique

Le comité de la Société vaudoise des maîtres secondaires (SVMS) n'est pas encore revenu du contrepied par lequel Jeanne Hersch l'a surpris. Elle était l'invitée de la «journée culturelle»; à la veille du débat sur la réforme scolaire, on attendait d'elle une prise de position élitaire sur la nécessité d'une sélection précoce des meilleures intelligences dans la société d'aujourd'hui.

C'était tout ignorer des convictions et des travaux antérieurs de Jeanne Hersch (un philosophe préside pourtant la SVMS!). Si un jour des ultraconservateurs, défenseurs de l'isolationnisme suisse face à l'Europe invitent Jeanne Hersch, ils auront une surprise identique.

En avril 1961, quelques socialistes romands s'étaient réunis à Yverdon, sous la présidence de Camille Brandt, pour une journée d'étude sur les problèmes de l'enseignement. Jeanne Hersch y présenta ses thèses sur «l'école unique». Oui, l'école unique, où les premiers niveaux ne sauraient être introduits avant douze ans! Sa communication a été publiée dans l'excellente revue «Le socialisme démocratique» de M. Berenstein, avec un dévouement jamais las, portait à bout de bras (Nº 16, nouvelle série, avril-juin 1961).

Nous publions ci-dessous les thèses centrales de Jeanne Hersch, qui portent sur les problèmes concrets de l'orientation.

A.G.

Le b a ba de la démocratisation

Après des développements sur des questions plus générales, ouverture sociale et adaptation au monde moderne, Jeanne Hersch en vient donc au vif du sujet (le titre de sa contribution: «Les besoins du monde moderne et l'école unique»):

(...) Actuellement, presque partout, les enfants qui

ont suivi l'école primaire jusqu'à 11 ans sont automatiquement séparés en deux catégories: ceux que leurs familles destinent aux études supérieures suivent la filière secondaire, tandis que ceux qui cesseront d'aller en classe dès la fin de la scolarité obligatoire restent à l'école primaire, dans des classes décapitées de leurs élèves les plus développés ou les plus intelligents.

Certes, l'opinion des maîtres et les dons des enfants jouent un certain rôle lors de ce choix, dans la mesure où choix il y a, et il est sans doute assez rare qu'un enfant exceptionnellement doué ne soit pas orienté vers les études secondaires. Mais il ne s'agit pas aujourd'hui de sauvegarder seulement d'éventuels génies: il s'agit de ne permettre aucun gaspillage de bonnes intelligences moyennes. Or, dans le système actuel, sauf exceptions, le passage des enfants reste à peu près déterminé par leur appartenance sociale: il est bien plus simple de suivre la routine, de laisser l'enfant à l'école primaire et de l'amener au plus vite à un gagne-pain.

DEUX CONDITIONS

La démocratisation effective des études dépend, à mon avis, de façon décisive de deux conditions: a) l'organisation d'une classe spéciale d'orientation pour tous les élèves, suivie d'une classe de vérification et de correction possible du choix d'abord réalisé; b) ces classes d'orientation ne doivent pas commencer trop tôt, et jamais en principe avant que l'enfant ait atteint l'âge de 12 ans révolus.

Ces deux points me paraissent essentiels, et je voudrais expliquer pourquoi. D'abord, seule une «école d'orientation» peut amener effectivement tous les parents, à un moment déterminé, à prendre conscience du choix, décisif pour l'avenir de leur enfant, qu'ils ont à faire — alors qu'aujourd'hui nombre d'entre eux laissent jouer la routine comme une fatalité. Ensuite, seule une «école d'orientation» peut valoriser également les diverses options, intellectuelles, semi-intellectuelles ou manuelles, offertes aux enfants, de

façon à abolir enfin l'impression de «sélection de l'élite» et de «laissés pour compte» qui accompagne encore aujourd'hui l'entrée à l'école secondaire ou le maintien dans les classes primaires. Enfin, seule une «école d'orientation» permettant à tous les élèves de s'essayer effectivement à des activités très diverses, donne certaines chances d'obtenir un choix correspondant à des dons personnels réels.

Quant à l'âge, il est bien évident que si le choix s'opère de façon prématurée, c'est le milieu familial qui en sera le facteur décisif. Au contraire, au fur et à mesure qu'un enfant affirme sa personnalité, qu'il peut se développer seul par la lecture, l'inégalité familiale s'estompe tandis que s'affirme l'inégalité ou la diversité des dons personnels. Une orientation prématurée reste forcément une orientation socialement prédéterminée. Plus tard, le même handicap persiste, mais il s'atténue, et il devient possible aux orientateurs d'en tenir compte et de le compenser par des épreuves appropriées.

Objections. La principale objection explicite des adversaires de l'école unique et des classes d'orientation concerne le niveau et le rythme du travail scolaire. Constatant le niveau actuel, déjà très bas, des élèves, et le retard de deux ans environ des écoles romandes, par exemple sur celles de France, ils affirment que les classes d'orientation, peuplées d'élèves faibles et peu développés, entraîneront un retard supplémentaire pour les élèves doués, destinés aux études supérieures. Et tous leurs efforts tendent à supprimer, malgré diverses concessions, ce «tronc commun», ces classes d'orientation qui constituent à mes yeux le centre vital et vraiment efficace de la réforme.

DES ANNÉES VIVIFIANTES

Il faut, à mon avis, leur répondre. Les classes d'orientation, si elles sont dirigées par l'élite des maîtres et des maîtresses, ne seront nullement des années perdues. Au contraire, elles seront vivifiantes, sources d'expériences, d'inventions, de